

Ajaccio, le 25 juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mobilisation pour l'emploi : les bons résultats se confirment

La préfète se réjouit des résultats obtenus depuis un an dans le cadre de la lutte contre le chômage en Corse : sur cette période, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 4,1 % pour la catégorie A, et de 3,7 % pour l'ensemble des catégories A, B et C.

Cette tendance positive profite aux deux départements insulaires, avec une baisse légèrement plus marquée en Haute-Corse, ainsi qu'à l'ensemble des demandeurs d'emploi quel que soit leur profil. Ainsi, les moins de 25 ans se démarquent avec une baisse annuelle de 5,8%, et l'effectif des demandeurs d'emploi de longue durée a baissé de 4,3 % en un an.

Ces statistiques confirment l'embellie de l'emploi. Fin mars 2019, sur un an, l'INSEE avait d'ores et déjà relevé une hausse de +1,8 % de l'emploi salarié en Corse, supérieure à la tendance nationale de +0,9 %. C'est plus particulièrement le cas dans la construction, où près de 600 emplois ont été créés en un an.

En outre, entre fin mars 2018 et fin mars 2019, plus de 4 500 entreprises ont été créées en Corse, soit une hausse de 8,7 % par rapport à l'année précédente (400 créations de plus). La création d'entreprise poursuit donc, pour la troisième année consécutive, le mouvement de hausse amorcé en 2016.

Ces évolutions s'accompagnent d'une nette baisse, de 26 %, du nombre de déclarations de travail détaché enregistrées en Corse au cours des six premiers mois de 2019, et de 23 % du nombre de salariés détachés présents dans l'île. Cette baisse fait suite aux 350 contrôles de prestations de services internationales réalisés par la DIRECCTE de Corse en 2018, (+150 par rapport à 2017).

Elles illustrent également les effets que produisent les réformes entreprises par le Gouvernement depuis le début du quinquennat (grand plan d'investissement, transformation de la formation professionnelle et de l'apprentissage, réforme du droit du travail, remplacement du CICE par une baisse pérenne de charges sociales...) et des mesures spécifiques à la Corse.

L'intensification de la mobilisation pour l'emploi de l'ensemble des acteurs nationaux et territoriaux figure au cœur de l'acte II du quinquennat. Impulsée par le Premier ministre et déclinée dans toutes les régions françaises, cette démarche novatrice englobe également la transition écologique et numérique, et doit permettre de produire des résultats tangibles et apporter des réponses concrètes aux Français en libérant les initiatives en matière de développement de l'apprentissage, de mise en adéquation de l'offre et de la demande d'emploi, de traitement des freins à l'emploi, de contractualisations territoriales, d'écologie au quotidien, et de rénovation thermique des logements.

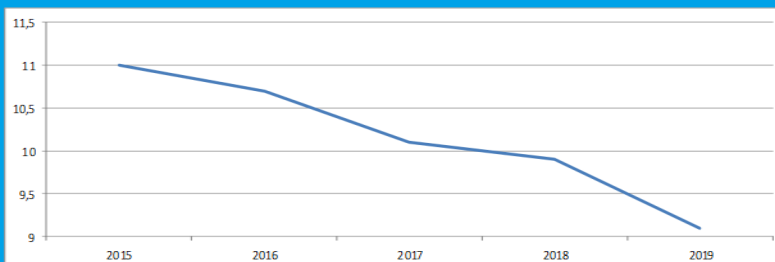
Dans ce cadre, deux réunions de concertation associant une centaine d'acteurs ont été tenues en Corse depuis fin mai.

Cette mobilisation s'est d'ores et déjà traduite en actes dans l'île avec, par exemple, le lancement du « Mercato de l'apprentissage » le 17 juillet, et l'entrée en phase opérationnelle du dispositif national « territoires d'industries » le 19 juillet dernier en partenariat avec la Collectivité de Corse.

Les Chiffres-clés du marché du travail en Corse

LE TAUX DE CHÔMAGE RECLE SIGNIFICATIVEMENT

-0,8%
en un an



LE CHÔMAGE DES JEUNES EN NETTE BAISSSE

2 740 jeunes inscrits à Pôle emploi

au 2ème trimestre 2019

-5,8% sur un an

FORT RECUIL DES CHÔMEURS DE 50 ANS OU PLUS

6 050 demandeurs d'emploi seniors

au 2ème trimestre 2019

-1,8% en un an

LE NOMBRE DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES BONDI

1 224 créations

au cours du 1er trimestre 2019

+ 8% sur un an